

LOU BLAGAIRE

TRESSAN

N° 93

Avril 2025



Bonjour à toutes et à tous,

Vous étiez nombreux le 10 janvier à la Distillerie pour échanger nos vœux et je vous en remercie. C'était le moment de rappeler l'essentiel des réalisations de 2024 et d'évoquer les projets de 2025. Les projets tels que l'extension des ateliers

municipaux dont le permis de construire a été déposé récemment est en attente de subventions. Seule la communauté de commune a pour l'instant répondu favorablement à notre demande. Nous attendons la réponse de nos autres partenaires financiers. Il semblerait qu'au vu de la crise nationale, départementale et régionale, les aides ne soient pas aussi favorables et aussi importantes que prévues, voire suspendues à une date ultérieure...

Comme chaque année, le conseil municipal se penche en ce moment sur le prochain budget 2025 qui devrait, je l'espère, nous permettre de répondre à vos principales préoccupations dans la mesure des possibilités techniques et financières de la commune.

Cette année verra un grand changement dans les services administratifs. Après 38 ans d'une carrière ininterrompue à Tressan, notre secrétaire de mairie, Isabelle, va continuer son chemin auprès des siens. Elle consacre ses trois derniers mois à la transmission de son savoir et de sa passion du service public à Sabine et Aude qui vont, sans nul doute, prendre le relais avec autant de professionnalisme.

Les associations sont toujours aussi dynamiques et vous proposent leurs activités dans ce journal. Encore merci aux bénévoles.

Nous venons de connaître un hiver que je qualifierai de normal, avec des températures assez basses et des journées de pluies assez conséquentes. Au moment d'éditer ce journal, il est tombé 204 mm depuis le 1er janvier 2025.

Je vous souhaite à toutes et à tous un agréable printemps et une bonne lecture de votre journal municipal que vous pouvez retrouver en couleur sur le site www.tressan.fr.

Daniel Jaudon

Le Maire de Tressan et le conseil municipal,

vous invitent le jeudi 8 mai 2025

à participer à la cérémonie de commémoration de la victoire.

Départ du défilé à 11 heures, 2 Avenue du Château (devant la mairie)

et dépôt de la gerbe au Monument aux Morts

La cérémonie sera suivie du partage du verre de l'amitié

TRAVAUX

Aire de tri

Nous l'avions annoncé, lors de la dernière édition du journal municipal, c'est fait, l'aire de tri du Chemin Neuf s'est dotée de colonnes semi-enterrées en service depuis quelques jours.

Une dalle de propreté a permis l'installation du bac d'apport volontaire des déchets alimentaires ainsi que la colonne de récupération de vêtements.

Cette opération a été entièrement financée par le Syndicat Centre Hérault qui a pris en charge l'achat de bacs, leur livraison, leur installation et les travaux de génie civil.

Ce nouvel espace aménagé devrait contribuer à sensibiliser les utilisateurs à le maintenir propre en évitant de déposer des déchets au sol.

Rappelons que les dépôts au sol, y compris sur les aires de tri, sont considérés comme des dépôts sauvages et passibles de poursuites et d'amendes.



ANIMATION

Inter-villages

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault coordonne une animation regroupant les 28 communes de son territoire.

Une dizaine d'épreuves sur différents thèmes sont en cours de préparation (épreuves de logique, épreuves sportives...). L'âge minimum requis pour participer est de 16 ans.

Les participants formeront des équipes de 8 personnes représentant leur village et pourront fusionner avec une ou plusieurs autres communes pour compléter leur équipe s'ils sont en nombre insuffisant.

L'évènement aura lieu le samedi 26 avril 2025 à Saint-André de Sangonis de 14 heures à 18 heures.

Les tressanaises et les tressanais sont invités à participer à cette journée de rencontre, de jeux et de partage.

Pour vous inscrire :

A la mairie aux horaires d'ouverture ou par mail : mairietresssan@wanadoo.fr

En précisant vos nom, prénom, âge et numéro de téléphone



AGENCE POSTALE COMMUNALE –NOUVEAUX HORAIRES

Lundi— Mardi—Jeudi—Vendredi : 14h -16h30
Mercredi : 15h -17h30

Inscription à l'école des enfants nés en 2022 pour la rentrée 2025

Votre enfant est né en 2022, vous résidez à Tressan et vous souhaitez l'inscrire en classe de petite section à l'école maternelle « La Ribambelle » de Tressan pour la rentrée 2025.

Nous vous invitons à vous rapprocher dès maintenant de la mairie de Tressan qui vous remettra les formulaires à compléter et vous indiquera les pièces à fournir.

Remplacement du parc d'éclairage public



Une partie des luminaires de l'éclairage public avait été remplacée en 2021 par du LED. L'autre partie a été remplacée en 2024. Les travaux sont à présent terminés. L'ensemble du parc d'éclairage public de Tressan fonctionne désormais avec du LED.

Une opération qui a représenté au total une somme de 116 000 €, financée en grande partie par les Fonds Verts et le Syndicat Hérault Énergie. Le coût pour la commune s'est élevé à la somme de 26 000 €.

Cet investissement financier, rendu nécessaire par la vétusté des installations énergivores, permettra de réaliser des économies non négligeables en raison de la longévité des lampes et la consommation d'énergie réduite.



Sensibilis'haie



Le terrain de loisirs des Vigneaux était bien animé en cette matinée du mardi 18 mars 2025.

À l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs avec laquelle la commune de Tressan a organisé un atelier participatif de plantation d'arbustes, quarante enfants de l'école maternelle, accompagnés de leur équipe enseignante et des encadrants se sont rassemblés sur le terrain de loisirs des Vigneaux. En présence du Maire de la commune, Daniel JAUDON, de la première Adjointe, Sylvie MOYANO, du Président de

la Société de Chasse de Tressan, Jérémy GOMEZ, du personnel technique et de quelques participants, ils ont semé des graines et planté quelques cent arbustes pour constituer une haie.

Ces plants ont été fournis gracieusement par la Fédération Nationale des Chasseurs représentée ce jour-là par deux déléguées qui ont assuré l'animation et exposé les raisons d'une telle initiative. En effet, la Fédération joue un rôle dans la préservation de la biodiversité et des espaces naturels à travers ses actions, dont fait partie le programme Sensibilis'haie, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité. L'objectif est de sensibiliser les populations et ce, dès le plus jeune âge, aux problématiques environnementales et aux solutions pour préserver et restaurer les espaces naturels et la biodiversité.

Un adulte pour deux ou trois enfants, il fallait bien cela pour guider les petites mains dans ces opérations de plantation qu'ils ont tous réalisées avec une grande application. Ils pourront



Fin des travaux au clocher

Voilà terminés les travaux de restauration du clocher de Tressan. Après des années de silence, la cloche supérieure sonne à nouveau les heures et les demi-heures. Un son presque oublié par les élèves de l'école primaire de l'année 1969 qui ont assisté à l'arrivée, sur la Place du Jeu de Ballon, de la cloche baptisée avant d'être hissée tout en haut du clocher. Il ne manque plus que sa mise en valeur par un éclairage adapté. Il s'agira de la dernière intervention sur ce bâtiment faisant partie du patrimoine que la commune de Tressan se devait de préserver.

Notre cher clocher est donc reparti pour de nombreuses décennies de sérénité.

L'AN 1969

CYPRIEN TOUREL .EVEQUE

FRANCOIS LAURENS. CURE

A ETE CONSACREE

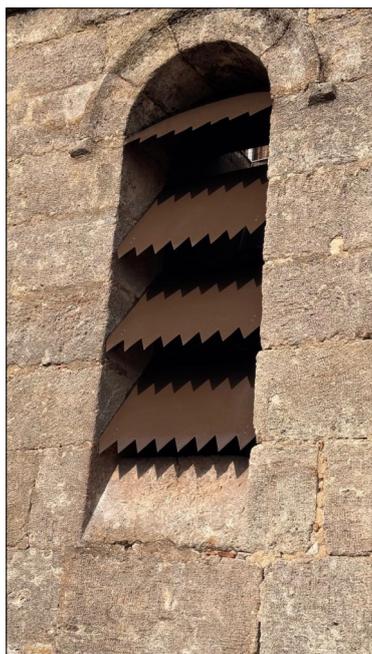
JEANNE PAULE

PARRAIN : Dr. JEAN GILODES/ MAIRE

MARRAINE : Melle . PAULE GILODES



Restauration de la cloche du campanile



Les pare sons entièrement restaurés et repeints à l'identique. A l'intérieur, des grilles ont été posées pour empêcher les pigeons d'entrer.



L'horloge éclairée de l'intérieur

**Depuis 10 ans, chaque année
dans l'HÉRAULT**

**180 incendies de forêt
1000 ha brûlés**

SOYONS RESPONSABLES !

Règle générale

Le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit toute l'année

**Quels sont ces déchets végétaux
appelés déchets verts ?**

Les végétaux coupés issus de l'entretien des jardins, parcs et terrains comme les tailles de haies et d'arbustes, les tontes de pelouse, les feuilles mortes...

Pourquoi est-ce interdit ?

- Pour **préserver la qualité de l'air** en évitant la libération de gaz toxiques et de particules fines
- Pour **ne pas gêner les voisins** par la fumée et/ou par les nuisances olfactives
- Pour ne pas risquer de générer un incendie

Alors que faire des déchets verts ?

Considérés comme des déchets ménagers, les déchets verts peuvent être :

compostés



Prix achat
entre 30 et 300 €

broyés



Location à partir
de 50 €/j

et/ou évacués
en déchetterie



Gratuit

**Et si la réglementation n'est pas
respectée ?**

Les contrevenants encourent une contravention de 450 €.

Le débroussaillage

Malgré la présence d'un écran végétal très dense ceinturant la zone urbanisée côté Nord, l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) ne s'applique pas encore à la commune de Tressan. La procédure de classement en OLD devrait intervenir avant l'été 2025.

Néanmoins, certaines zones telles que les bords du fleuve Hérault et le versant Nord de la commune sont identifiées sur la carte de l'aléa feux de forêt de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault comme présentant un fort risque d'incendie.

Même si votre terrain n'est pas encore soumis à l'obligation légale de débroussaillage, le débroussaillage est tout de même **très recommandé** si votre habitation est proche d'une zone boisée pour diminuer les risques d'incendies à proximité d'une zone boisée.

Débroussailler les abords de votre habitation permet de créer une ceinture de sécurité en cas d'incendie.

Le débroussaillage consiste à réduire les matières végétales de toute nature (herbe, branchage, feuilles...) pour diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation. Il peut s'agir, par exemple, d'élaguer les arbres ou arbustes ou d'éliminer des résidus de coupe (branchage, herbe...). L'entretien des zones déjà débroussaillées consiste à maintenir une faible densité de végétation au sol en coupant les herbes et les broussailles et le nettoyage après une opération d'entretien. L'entretien comprend l'élimination des résidus végétaux et l'éloignement de tout combustible potentiel aux abords de l'habitation. Ces opérations peuvent être réalisées au printemps.

Attention

Si le débroussaillage est pratiqué pendant la sécheresse, il y a un risque d'incendie.



NB : Seuls les produits issus de l'activité agricole peuvent être incinérés sur place à condition de ne pas brûler avec un vent à plus de 40 km/h et de respecter les conditions de ce calendrier.



Foyer Rural de Tressan

Festivités printanières de Pâques / 19, 20 et 21 avril / Parc de la Distillerie

Nous sommes impatients de vous retrouver pour l'édition 2025 des Festivités printanières de Pâques. Cette année, la météo ne gâche pas la fête, c'est décidé !! Réservez vos trois jours...



- Samedi 19 avril - 15h à 18h : **OLYMPIADES !** (par équipe de 4)
- Samedi 8 avril - 19h : **BRASUCADE** (offerte aux les participants des Olympiades)
- Dimanche 9 avril - 9h-14h : **VIDE-GRENIER** et **VIDE-ATELIER**
- Dimanche 9 avril - 20h : **CONCERT** avec **CHABADAS' TRIO** (<https://youtu.be/VutG2GexUfQ>)
- Lundi 10 avril midi : « **REPÂQUES** » (repas tiré du sac)
- Lundi 10 avril après-midi : **CHASSE AUX**



ŒUFS et **CONCOURS DE PÉTANQUE**

Tout au long du week-end : buvette du FRT, crêpes, restauration...

A noter au sujet des olympiades par équipe de 4 :

- Pour favoriser la mixité entre générations, des points seront attribués à l'équipe dont la différence d'âge entre le membre le plus jeune et le membre le plus vieux sera la plus importante !!
- Vous pouvez venir en équipe déjà constituée ou venir seul, à deux ou trois pour constituer votre équipe sur place avec d'autres.
- Inventez un nom à votre équipe, trouvez-lui son costume

Spectacle / Tire-toi de mon herbe Bambi ! / 4 mai / Distillerie

Spectacle de théâtre d'objets à partir de 7 ans. Durée 30 min.

Petite fable loufoque et métaphorique autour de l'esprit de propriété, la peur de l'autre mais aussi une ode à la nature, à sa grâce, à sa puissance. A travers le théâtre d'objets et la marionnette sur table, on assiste au combat épique entre l'esprit de propriété et l'instinct sauvage. Cette petite forme sans paroles allie de façon ludique poésie visuelle et humour noir.

Musiciens, musiciennes, quelque soit votre style ou votre niveau musical, commencez à répéter

Fête de la musique - Feu de la St-Jean / 28 juin - 19h / Place du Jeu de Ballon

et **faites-vous connaître** auprès du Foyer Rural (foyerruraltressan@gmail.com). Dites-nous ce que vous prévoyez de jouer, le matériel dont vous avez besoin et la durée de votre intervention.

N'hésitez plus !

Retour sur la Nuit de la lecture du samedi 25 janvier dernier

Grand merci aux lecteurs et musiciens, ainsi qu'aux Tressanais qui ont ouvert la porte de leur maison. Le public n'a pas boudé le plaisir de profiter de cette soirée profuse en textes, mots, poésie...

C'est un plaisir renouvelé, chaque année, de partager avec vous ce marathon de lecture...



FOYER RURAL DE TRESSAN

FESTIVITÉS PRINTANIÈRES DE PÂQUES

OLYMPIADES / CONCERT
VIDE-GRENIER / VIDE-ATELIER
CHASSE AUX ŒUFS/ REPAS TIRÉ DU SAC
BRASUCADE / JEUX / PÉTANQUE
ATELIERS PARENTS-ENFANTS

SAM. 19 AVRIL

14h-18h Olympiades par équipe de 3 à 99 ans !
19h Remise des prix et BRASUCADE
(Offerte aux participants des Olympiades)

DIM. 20 AVRIL

9h-14h Vide-grenier / Vide-atelier (5€ l'emplacement)
Inscription exposants avant le 15 avril : foyerruraltressan@gmail.com
14h-17h : 3 Ateliers parents-enfants (yoga / chant / massages)
avec l'association Les Mains Sages
20h Concert avec CHABADAS' TRIO
Restauration sur place : No Pineapple Pizza, ...

LUN. 21 AVRIL

Dès 12h RePâques ! Repas tiré du sac, Tombola du Juste Poids, Chasse aux œufs
Apportez vos couverts et votre repas !
14h Concours de pétanque

Parc de la Distillerie, Tressan

Jeux à disposition tout le week-end, Buvette et Crêpes en permanence



**FOYER RURAL
TRESSAN**

Infos : foyerruraltressan@gmail.com

Avec le soutien de la Mairie de Tressan
En partenariat avec les Mains sages

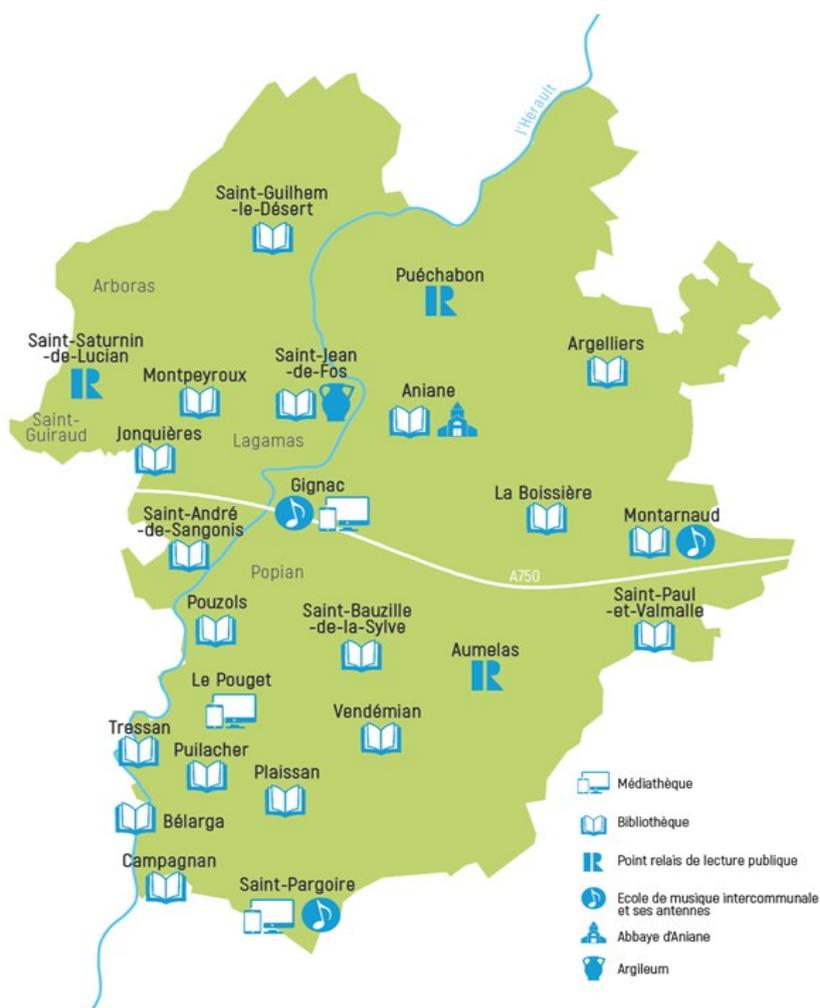


Comme vous le savez la bibliothèque de Tressan fonctionne dans les nouveaux locaux de la Mairie suite à la réhabilitation du château. Tout a été mis en œuvre pour rendre cet accueil particulièrement chaleureux : mobilier fonctionnel, fauteuils et coins de lecture.

Cette bibliothèque est ouverte à tous et nous vous invitons à nous rendre visite si ce n'est déjà fait.

Vous pouvez y emprunter des livres, des bandes dessinées, des mangas, des DVD, des jeux de société.

Depuis le premier janvier 2025, l'inscription est entièrement gratuite pour tous ; une carte nominative permet d'avoir accès aux ressources des 21 bibliothèques du réseau *de la communauté de communes de la vallée de l'Hérault* (voir carte ci-dessous), il y a donc un très grand choix de livres, de documents et d'animations diverses (spectacles, conférences, expositions, clubs de lecture etc.)



Par ailleurs, nous avons souhaité faire une enquête auprès de chacun d'entre vous pour que vous puissiez nous faire connaître votre avis, vos suggestions, vos propositions, vos attentes sur la bibliothèque.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire joint au Blagaire. Une fois rempli, vous pouvez le déposer à la Mairie ou à la bibliothèque aux heures d'ouverture ou l'envoyer par courrier ou par mail à mairietressan@wanadoo.fr ou bibliotheque_tressan@orange.fr.

Ces réponses permettront d'améliorer le service et d'être plus en adéquation avec ce que vous cherchez.

PETITS RAPPELS - LES HORAIRES :

La bibliothèque est ouverte :
le mercredi matin de 9 heures à midi
Le vendredi de 17 heures à 20 heures.

LES INSCRIPTIONS :

Depuis le 1er janvier 2025 les inscriptions sont gratuites pour tous.

LES ANIMATIONS DU DEBUT DE L'ANNEE

La nuit de la lecture :

Cette animation faite conjointement avec le foyer rural de Tressan a rassemblé une quarantaine de personnes et fut un vrai succès.



Festival Mots Parleurs :

Une quarantaine de personnes étaient présentes pour écouter le conteur Marien Tillet dans son spectacle ; « ça va saigner » nous plongeant dans nos univers des contes d'enfants qui nous enchantaient et nous faisaient peur... Un vrai régal !

Pour les très jeunes enfants :

Lors du **Musispectacle** du vendredi 17 janvier 2025, la comédienne Stéphanie Joire a présenté son spectacle : « **Mandarine et Flocons** ». Ce fut un réel succès devant un parterre d'une trentaine d'enfants accompagnés des parents, grands-parents et assistantes maternelles fascinés par la magie de ce spectacle autour de l'hiver, du froid, de la neige... Stéphanie joue du violon, mime, danse....

Le spectacle terminé, Stéphanie invite adultes et enfants à danser au son du violon.

Ce fut un très beau moment.

Merci à Stéphanie



RACONTINES

Le 11 et le 19 février, Sylvia, professeure à l'école de musique de Gignac a présenté un spectacle pour les petits enfants où musique et lecture d'histoires se mêlent...



Grâce à différents instruments, Sylvia revisite la lecture de livres pour enfants et tout le monde participe: enfants et parents !

Quand la musique et les livres s'accordent à l'unisson

Régulièrement, Sylvia, professeure d'éveil musical à l'école de musique intercommunale, propose des « racontines » en musique pour les tout petits dans les bibliothèques du territoire. Et quand Sylvia s'empare de sa guitare, les enfants et leur parents comprennent tout de suite qu'ils vont vivre un moment... énergisant!

Ces rendez-vous, imaginés par le réseau des bibliothèques de la CCVH et l'école de musique intercommunale, sont nés d'une volonté forte de créer du lien entre

la musique et les livres, deux outils précieux à l'imaginaire foisonnant. En racontant des livres en musique, Sylvia souhaite « décomplexer les parents et leur façon d'appréhender la lecture en leur montrant qu'il peut être facile et très joyeux d'y apporter de la musicalité, quelle que soit la forme : prêter des voix aux personnages, faire des liens avec les comptines, utiliser des instruments » Car au-delà de rendre une histoire vivante, la musique peut aider à exprimer des émotions, à développer le langage du tout-petit et surtout, à créer du partage entre l'enfant et ses parents. Ces rendez-vous devraient essaimer prochainement dans les bibliothèques du territoire. Consultez régulièrement le site du réseau des bibliothèques de l'Hérault.

[https://biblioteques.cc-vallée-herault.fr/.](https://biblioteques.cc-vallée-herault.fr/)

Les futures animations

Vendredi 28 mars à 19h : CONFÉRENCE NIKI DE SAINT PHALLE présentée par Marie Chantal QUELLIER, certifiée en Histoire de l'Art. Elle nous propose une nouvelle conférence sur cette artiste aux multiples facettes, **NIKI de SAINT PHALLE**.



Vendredi 16 mai à 10h30 : « De toutes les couleurs »

La bibliothèque accueillera le spectacle « *De toutes les couleurs* » de la Cie Artéma, pour les enfants non scolarisés de 6 mois à 3 ans.

Un spectacle cousu de comptines jolies, de danses un peu folles, de marionnettes en peluche... et de beaucoup de surprises !
Compagnie Arthéma - Interprété par Marie Vidal.

A bientôt dans nos murs

Ensemble et Solidaires UNRPA

Club de Tressan

L'hiver s'en va, froid certainement mais pas trop humide, peut-être pas assez, espérons que le printemps et l'été se passeront au mieux.

Une pensée pour nos adhérents qui ne peuvent venir nous rejoindre les maux en étant la cause, pour notre monde si difficile en ce moment et pour tous ceux qui souffrent.

Notre Club va bien, le 16 janvier dernier nous avons tenu notre Assemblée Générale, une journée sérieuse mais aussi pleine de bonne humeur autour de galettes et royaumes.

Lorsque vous lirez ces lignes, nous aurons organisé notre Loto du Printemps et notre premier Repas Anniversaires (adhérents nés au premier trimestre).

Pour cette nouvelle année notre programme est prêt et bien rempli.

Le 24 avril et le 22 mai un petit repas sera organisé afin de fêter le printemps et le début de l'été autour de journées pleines de bonne humeur et le 26 juin sera également organisé notre deuxième Repas Anniversaires.



Cette année, notre Association « Ensemble et Solidaires » UNRPA fête ses 80 ans. Née en 1945 en même temps que la Sécurité Sociale, le Secours Populaire et Famille Rurale.

Le Club de Tressan, créé dans les années 70 (sous la dénomination « Les Vieux de France ») est toujours présent presque 55 ans plus tard auprès des retraités afin que toutes et tous ne se voient plus jamais isolés.

Notre association au niveau national est le relais entre les instances gouvernementales et les adhérents.

Notre Fédération de l'Hérault fêtera comme il se doit cet Anniversaire par une journée festive durant la Semaine Bleue le 11 octobre 2025 à Paulhan.

Tressan organisera aussi une journée pour remercier et honorer tous ceux qui, bénévolement depuis 80 ans, ont permis que nous nous retrouvions mais aussi que personne ne soit seul dans les moments difficiles.

Nous vous tiendrons au courant comme d'habitude.

Nous vous souhaitons un Bon Printemps, un Bon Été.
Portez-vous bien.

À bientôt

Bonjour à tous!

Suite à des retours favorables et pour le plaisir de cuisiner et pâtisser, j'ai décidé de créer l'entreprise **DélicesSaveurs de Tressan** (un petit clin d'oeil à notre magnifique village).

La date de création sera le 02 avril 2025.

Je désire partager avec vous des saveurs d'ici et d'ailleurs, des recettes anciennes et plus récentes, avec moins de sucre, avec ou sans gluten, lactose, oeufs.

Au début, l'activité sera la production de biscuits et pâtisseries de conservation (crêpes, cakes, gâteaux, brioches, madeleines, flans, tartes, cookies, carrés gourmands, etc...) et des produits type snack (mini roulé, fougasses, pizza briochée, cakes, etc...).

Les produits seront livrés ou récupérés sur place à l'adresse :

15 Rue des Badiaux -Tressan

Pour plus de renseignements:

Page FB : **DélicesSaveurs de Tressan**

Sur le compte Instagram [bb_bicuits_by_vali](#)



MIDI LIBRE Votre correspondant de presse à Tressan

Vous avez un événement à annoncer, un projet à mettre en lumière, ou souhaitez valoriser un métier ou une initiative locale ? En tant que correspondant de presse pour *Midi Libre*, je suis à votre disposition pour relayer vos informations et assurer une belle visibilité à vos actions. Pour que votre actualité puisse être partagée efficacement, quelques informations sont indispensables :

- **La date, l'heure, le lieu, le prix**
- **Un contact (téléphone, site Internet, mail)**
- **Les modalités d'accès** (parking, transports, etc.)
- **Les inscriptions ou réservations**, si nécessaires

Tous les sujets sont les bienvenus, notamment les annonces d'événements ouverts au public. N'hésitez pas à me transmettre vos informations par mail à gmidilibre@gmail.com.

À très bientôt pour faire vivre ensemble l'actualité de Tressan !

Journal municipal présenté par Daniel Jaudon

06 10 56 41 40 04 67 96 73 59

mairietressan@wanadoo.fr

Photos : D. Jaudon; T.Viallet; L. Sabot; V. Alibert;

Pour la parution du n° 94

du 1 juillet 2025

les articles et photos devront être remis pour le 10 juin au plus tard.

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan